

TEXTILE : Le dentelier Desseilles va faire appel de la décision du Tribunal administratif de Lille

Dans le Pas-de-Calais, la direction de l'entreprise [DESSEILLES LACES SAS](#) / **T** : 03.21.00.76.00 (siège à Calais) annonce qu'elle va faire appel de la récente décision du Tribunal administratif de Lille qui vient d'annuler le licenciement de 5 salariés protégés survenu en 2013, alors que l'entreprise était sous le coup d'un redressement judiciaire. Jean-Louis Dussart, le dirigeant de Desseilles, affirme que la réintégration de ces salariés porterait un coup fatal aux finances de l'entreprise.